

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 22

Artikel: Le bâtiment de Crédit foncier vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-28883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

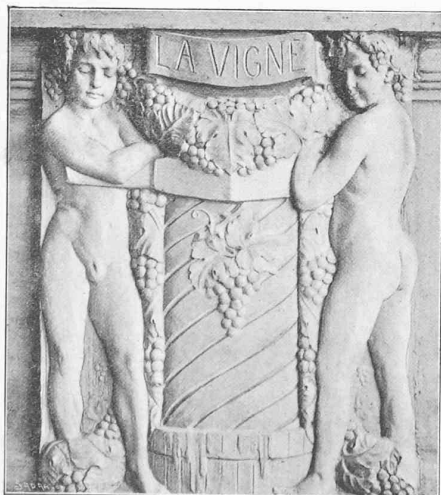
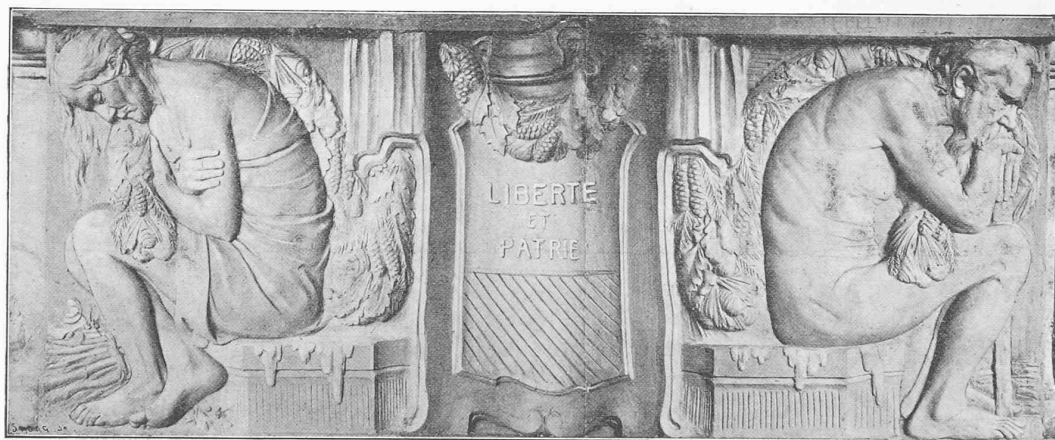
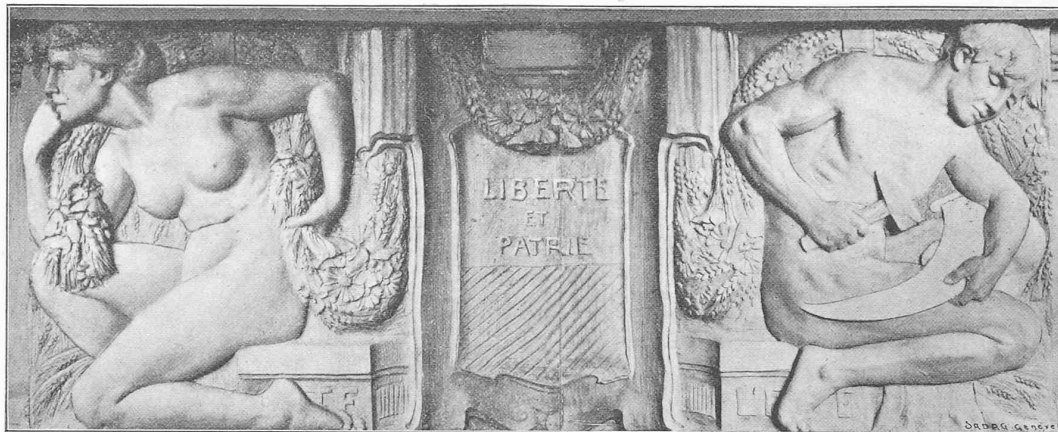
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de besoin, brancher une partie de l'éclairage de la centrale sur cette batterie. Le groupe moteur-générateur servant à la charger se trouve dans la salle des machines, sous la plate-forme des commandes; son tableau de distribution est placé sur celle-ci.

Le bâtiment de distribution contient aussi un transformateur d'éclairage de la centrale et de la maison d'habita-

BATIMENT DU CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Motifs de la frise en marbre du hall.

tion des machinistes, ainsi qu'un transformateur pour la commande du pont roulant, du groupe de charge des accumulateurs, du moteur d'atelier, etc. Le tableau des commandes correspondantes est également placé sur la plate-forme.

Le bâtiment de distribution contient en plus le bureau du chef machiniste, un réfectoire et une chambre de toilette.

Les turbines de la centrale de Kandergrund ont été livrées et montées par la Maison Piccard, Pictet & C^{ie}, à Genève; les alternateurs par la Maison Brown Boveri & C^{ie}, à Baden. Les appareils de protection proviennent de la Société générale des Condensateurs électriques, de Fribourg; les divers autres appareils électriques, en grande partie de la Maison Brown Boveri & C^{ie}.



Photo Musy, Lausanne.

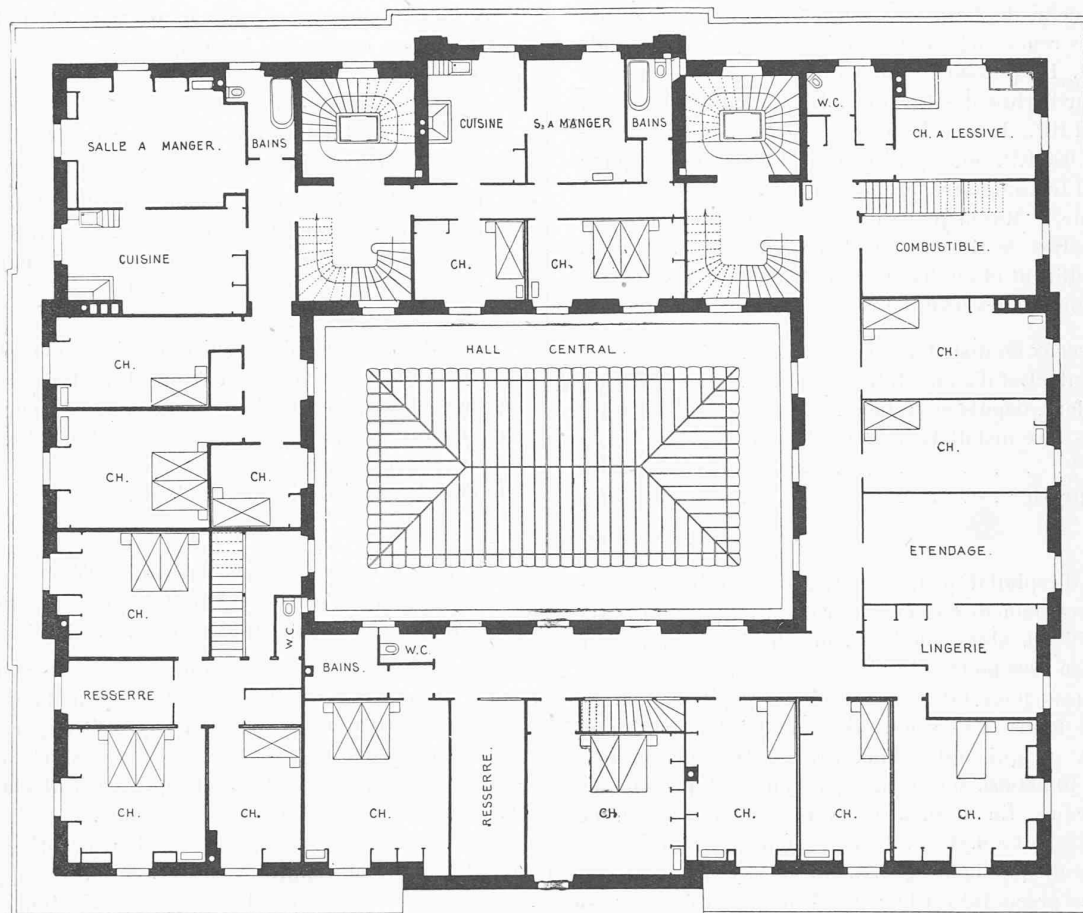
BATIMENT DU CREDIT FONCIER VAUDOIS

ARCHITECTE : M. Francis ISOZ, A LAUSANNE

Seite / page

leer / vide /
blank

BATIMENT DU CRÉDIT FONCIER VAUDOIS



Plan du troisième étage. — 1 : 250.

CHRONIQUE

L'industrie suisse des machines électriques
et l'électrification des chemins de fer.

Notre industrie des machines électriques traverse une période difficile. Les prix de vente fléchissent, le taux des salaires et les prix de revient s'élèvent. En comparaison de ses quatre grands voisins, c'est dans notre pays que les salaires sont le plus élevés. D'autre part, la concurrence étrangère — trop souvent favorisée par nos administrations officielles ou privées — devient chaque jour plus intense et la situation créée par les traités de commerce de 1906 entrave considérablement l'exportation. Citons quelques chiffres : l'exportation des machines électriques en Italie a passé de Fr. 4 083 015 en 1908 à Fr. 2 873 649 en 1910; pour la France, les chiffres correspondants sont de Fr. 5 443 307 en 1908, et Fr. 3 107 989 en 1910. L'exportation totale de la Suisse en machines électriques était de Fr. 19 516 204 en 1908; en 1910, elle est de Fr. 15 666 476. On comprendra que cet état de choses inspire des inquiétudes à nos fabricants. Le *Verein schweizerischer Maschinen-Industrieller*, dans son dernier rapport, invite nos autorités à l'aider à s'ouvrir les marchés étrangers en améliorant le service d'information dont est chargé le corps consulaire. Il paraît que nos consuls honoraires sont insuffisamment actifs

et que le moment est venu de les remplacer par des consuls de carrière plus alertes et intéressés davantage à la prospérité de notre industrie.

Il faudrait aussi provoquer dans notre pays la création de centrales électriques. Nous croyons que la nouvelle loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques y contribuera en simplifiant et unifiant la procédure pour l'octroi des concessions. On lira plus loin la lettre que la Société suisse des ingénieurs et architectes adresse au Conseil fédéral à propos du projet de loi. Toutes les observations présentées par la Société témoignent du souci de faciliter l'exploitation rationnelle de nos forces hydrauliques. En particulier, la disposition proposée pour le rachat des bassins d'accumulation donnera aux entrepreneurs l'assurance qu'à l'expiration de la concession ils seront dédommagés des frais souvent énormes que nécessite l'acquisition des terrains; et cette assurance est en même temps un encouragement.

Mais c'est dans l'électrification des chemins de fer à voie normale que notre industrie électrique trouvera son plus vaste débouché.

M. le Dr Tissot a présenté à la dernière assemblée générale de l'Association suisse des Electriciens un très intéressant rapport¹ sur l'électrification du Gothard que nous résumons.

¹ Ce rapport, qui résume les travaux de la *Commission suisse d'études pour la traction électrique des chemins de fer*, nous a été obligeamment communiqué par M. le Dr Tissot.